

Image not found or type unknown



Facture eau qui paye la facture

Par **BRUCE lee**, le **06/04/2016** à **17:52**

bonjour je suis en location j'ai eu une fuite d'eau dans la terre entre le garage et le compteur sur le trottoir le propriétaire organisme la sip est venu il ont réparé un tuyau rebrancher des 2 cotés et c'est bon mes qui paye la facture eau de 750 € et il me dit que c'est à moi de payer il me dit que je devais surveiller le compteur à 2 mètres sous terre je ne peux pas voir si il y a une fuite pouvez-vous me renseigner merci

Par **janus2fr**, le **06/04/2016** à **21:47**

Bonjour,
Légalement, le bailleur vous a bien renseigné, c'est effectivement à vous de payer. Il est bien de la responsabilité du locataire de surveiller ses consommations et de réagir au plus vite en cas de problème.